

PANEL AFRICA
CONSULTING GROUP



Justification de l'initiative Grow and Stay

Programme de rattrapage économique ciblant les pays
membres de la ZLECAf de l'Afrique Subsaharienne (ASS)

Avril 2023

Justification de l'initiative Grow and Stay

Par **Raoul Patrick Nougoum**, économiste et fondateur de l'initiative Grow and Stay

**Les points
essentiels de la
justification de
Grow & Stay**

Sommaire

RÉSUMÉ	6
LA ZLECAf AU CŒUR DES ENJEUX DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'AFRIQUE	8
C'est l'avenir de l'Afrique qui est en jeu.....	10
Redoubler d'énergie dans le climat des grands bouleversements mondiaux actuels	10
MISER SUR L'INITIATIVE GROW AND STAY	11
LES VRAIS DÉFIS À RELEVER PAR LA ZLECAf	12
Assurer la capacité des pays à lutter contre les érosions de préférences dans le cadre des changements de la mondialisation des ACR et la concurrence accrue	14
L'établissement des mesures pour orienter et guider l'économie en fonction des résultats attendus	17
QUELLES SONT LES PRINCIPALES CAUSES DU DÉCOLLAGE MANQUÉ DES PAYS AFRICAINS ?.....	19
Deux causes spécifiques de la pauvreté et du sous-développement des pays de l'ASS	29
1. <i>Les problèmes structurels transversaux, leurs liens avec les affectations sectorielles non valorisantes et leurs conséquences sur les économies de la ZLECAf</i>	29
2. <i>Les portefeuilles d'exportation comme facteur retardant du développement</i>	31
DÉFINIR LES RÈGLES ET RENFORCER LA QUALITÉ DES PROPOSITIONS LÉGISLATIVES	34

RÉSUMÉ

Tel qu'il est présenté, le sujet part d'un constat réel : les retards de croissance et de développement des pays membres de la ZLECAf de l'Afrique subsaharienne (ASS). Jusqu'à présent, les expériences nationales de développement suggèrent que la transformation structurelle des pays africains a été un échec. Cela pose de graves préjudices aux populations en favorisant une remise en cause des politiques de développement menées jusqu'ici par les institutions et les gouvernements des pays concernés. Comment expliquer, en effet, que les pays de l'ASS, bénéficiant des niveaux de croissance macroéconomique comparables à ceux des pays du miracle asiatique dans les années 60, affichent encore aujourd'hui de piètres résultats, montrant d'énormes écarts entre leurs réalisations et celles des pays asiatiques, quant aux performances socioéconomiques et industrielles ? Leur honte est dorénavant publique. Il apparaît, grâce à l'usage de l'indice de réforme de Giuliano et al. (2013), contrairement aux espoirs mis dans les Programmes d'ajustement structurel de la décennie dite perdue du début des années 80 aux premières années 1990, que ces réformes aient entraîné des coûts d'ajustement sans une part équitable en contrepartie de leurs efforts et de leurs investissements. Il en va de même des cycles d'expansion/récession (plus connus sous le nom de boom bust cycle), observés en ASS, et souvent liés à des booms de matières premières. À cet égard, Ledermen et Maloney (2007) relèvent une forte concentration sectorielle dans les portefeuilles d'exportation des pays africains, qui à en croire leurs travaux, représentent un symptôme de retard dans la transformation structurelle des économies. C'est pourquoi, à la différence des pays de l'ASS, les accélérations de croissance des pays asiatiques à haute performance tirées par le dynamisme du secteur manufacturier ont eu un effet de cliquet durable sur leur niveau d'exportations. Selon un rapport de la Banque mondiale réalisé en partenariat avec le Secrétariat de la ZLECAf (2022), le marché unique africain pourrait apporter des avantages économiques et sociaux significatifs pour le continent. Mais à quelles conditions ? Notre étude souligne deux conditions de base sans lesquelles l'Accord commercial ne saurait accroître les revenus régionaux de 9% (soit 571 milliards USD) ni contribuer à sortir 50 millions de personnes de l'extrême pauvreté comme initialement préconisé. Nos analyses spécifient en effet que : i) le lien entre l'intégration africaine et le développement de son contenu industriel ne doit pas être rompu, car les pays ont intérêt à générer du détournement des échanges au profit de leurs décisions d'industrialisation à moindre coût (Bhagwat 1968), ii) devant les changements de la mondialisation des accords commerciaux ainsi que ses répercussions sur l'inflation et les reconfigurations géopolitiques, les participants à la ZLECAf doivent transiter vers une réglementation intelligente menant à des politiques ordonnatrices proposées sous forme de réformes conditionnées à l'évaluation de leur impact ex ante.

LA ZLECAf AU CŒUR DES ENJEUX DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'AFRIQUE

La ZLECAf doit se préparer à réagir à l'essor du transrégionalisme. Il sera particulièrement important d'anticiper les risques évolutifs des nouveaux partenariats mondiaux, notamment en ce qui concerne les érosions de préférences dues à l'interconnexion normative des accords de nouvelle génération (RCEP, PTPGP, TAFTA, AECG...), et d'agir face à la résurgence d'une concurrence mondiale bien plus forte qu'elle ne l'a jamais été.

C'EST L'AVENIR DE L'AFRIQUE QUI EST EN JEU

La ZLECAf peut considérablement augmenter le commerce intra-africain et son contenu industriel, ce qui contribuera à améliorer significativement les conditions de vie des populations et à accroître les investissements étrangers.

Mais il sera impossible de mobiliser, sur le continent, le soutien nécessaire à la poursuite de ses ambitions, **si les entreprises et les collectivités locales ne sont pas impliquées.**

REDOUBLER D'ÉNERGIE DANS LE CLIMAT DES GRANDS BOULEVERSEMENTS MONDIAUX ACTUELS

De plus en plus, l'incapacité pour le plus grand nombre possible de pays à s'entendre sur des règles communes met la multilatéralité en crise. Par ailleurs, le déclin de l'OMC devient une menace pour la stabilité mondiale. Et comme si cela ne suffisait pas, les aspirations de la Chine à supplanter les États-Unis comme hégémon représentent elles aussi une menace à l'équilibre des échanges. En raison de ces contextes, la ZLECAf se

doit, nécessairement, d'être un outil essentiel assurant la compétitivité de ses pays participants par rapport à leurs concurrents mondiaux.

MISER SUR L'INITIATIVE GROW AND STAY

Les propositions de notre initiative s'appuient sur des travaux de recherche empirique ciblant plus de 100 pays et groupes de pays, réalisés à partir des données de la Banque mondiale, de l'OMC, du CEPII, de l'OMPI..., d'après une multitude de méthodes d'analyses. Plus largement, nos conséquences logiques en ce qui concerne les effets sur l'économie proviennent des modèles structurels macroéconomiques, ainsi que du modèle d'équilibre général calculable (EGC).

Enfin, l'évocation des obstacles pouvant freiner la réalisation des objectifs de la ZLECAf soulève la question suivante : **quels sont les vrais défis à relever par la ZLECAf ?**

LES VRAIS DÉFIS À RELEVER PAR LA ZLECAf

Depuis son ouverture le 1^{er} janvier 2021, la Zone de libre-échange continentale africaine se met en place petit à petit. Les premiers effets de son initiative de commerce guidé¹, lancée en octobre 2022, visant la réduction des tarifs douaniers sur 96 produits dans 8 pays participants montrent que la route sera longue, même si les chances de succès sont loin d'être exclues. L'initiative Grow and Stay consacre ses efforts à expliquer les grands défis auxquels la ZLECAf et ses pays participants sont déjà – ou seront – confrontés. Deux grands principaux défis à relever : assurer la capacité des pays à lutter contre les érosions de préférences dans le cadre des changements de la mondialisation des ACR et la concurrence accrue, et au-delà du commerce, poser la question de la compétitivité de la ZLECAf, qui appelle à une double responsabilité : i) l'établissement des mesures pour orienter et guider l'économie en fonction des résultats attendus et ii) la capacité à en définir des règles et à renforcer la qualité des propositions législatives.

¹ L'initiative de commerce guidé (GTI) a été lancée à Accra au Ghana, le 7 octobre 2022. Ses objectifs phares cherchent à mesurer les effets des échanges commerciaux à petite échelle et à tester l'environnement opérationnel, institutionnel et juridique de la ZLECAf. Huit pays représentant 5 régions du continent africain y participent : le Cameroun, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, l'île Maurice, le Rwanda, la Tanzanie et la Tunisie.

ASSURER LA CAPACITÉ DES PAYS À LUTTER CONTRE LES ÉROSIONS DE PRÉFÉRENCES DANS LE CADRE DES CHANGEMENTS DE LA MONDIALISATION DES ACR² ET LA CONCURRENCE ACCRUE

L'Accord de libre-échange continental africain est subsidiaire à l'économie de marché, il ne suffit pas à garantir un commerce équitable, et, de plus, son faible pouvoir de marché le cantonne aux secteurs délaissés par le capitalisme industriel. Cette tendance de risque aura des répercussions importantes sur les pays participants à l'accord. Et comme à l'accoutumée, en l'absence d'un dispositif mondial de stabilisation des prix, le marché produira en permanence un prix international tel que les pays membres de l'accord perdront toujours à l'échange. Par ailleurs, le retard d'industrialisation par substitution aux importations aggrave ce contexte.

² ACR : Accords commerciaux régionaux

En outre, compte tenu de la concurrence accrue s'étendant à la zone de libre-échange africaine, les entreprises les moins efficaces seront d'office évincées du marché.

Par conséquent, le lien entre l'intégration commerciale africaine et le développement de son contenu industriel ne doit pas être rompu.

Faisant référence aux effets statistiques des accords préférentiels, l'économiste Bhagwat, en 1968, affirmait que si les PMA réduisaient les barrières douanières entre eux, ils parviendraient à générer du détournement des échanges au profit de leurs décisions d'industrialisation, à moindre coût.

C'est là l'enjeu principal de la ZLECAf et de ses pays membres.

Le commerce et l'industrialisation doivent se renforcer mutuellement pour contribuer à la montée en gamme des chaînes de valeur régionales africaines.

Il se pose néanmoins la question des impacts attendus des Accords commerciaux mégas régionaux (ACMR), comme le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), le Partenariat économique régional global – en anglais Regional comprehensive Economic Partnership (RECEP) –, le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI)... Dans certaines conditions, les ACMR ont un impact négatif sur l'effort d'industrialisation de l'Afrique.

C'est le cas, par exemple, des préférences commerciales unilatérales proposées aux pays africains par l'Union européenne (TSA, APE-UE/ACP) et les États Unies (AGOA). Dans le cadre de ces accords, les gains d'exportations se concentrent essentiellement sur les produits pétroliers et miniers, ou dans des secteurs riches en ressources naturelles.

Globalement, ces préférences ont échoué à promouvoir la diversification et l'industrialisation des économies africaines.

L'ÉTABLISSEMENT DES MESURES POUR ORIENTER ET GUIDER L'ÉCONOMIE EN FONCTION DES RÉSULTATS ATTENDUS

Nul ne peut en disconvenir, quelle que soit sa configuration, la valeur que peut avoir la politique économique se mesure au résultat. La proposition à laquelle il faut vigoureusement, entièrement se tenir, c'est le contraire du discours politique ; quel qu'il soit, si un modèle est empiriquement démontré, il est bon ; tel est le cas des pays du miracle asiatique. Dans la poursuite de leurs objectifs de rattrapage, pendant près de deux décennies, en plus d'avoir implémenté des processus d'industrialisation accélérés, ces pays ont expérimenté des décollages économiques spectaculaires.

À cet égard, certaines similitudes dans leurs évolutions économiques ont été enregistrées au cours de leurs années de croissance rapide. Ainsi, comme démontré statistiquement, ces ressemblances ont permis de constituer les fondements communs à l'origine de leurs remarquables performances.

Cependant, qu'il y'ait eu rattrapage ou tout au moins un certain niveau de développement comparable à celui des économies occidentales, il ne fait guère de doute, d'après Gerschenkron (1962) et (Abramovitz (1986), que le rattrapage des États-Unis (après 1945) par d'autres économies industrialisées, a précédé celui des pays asiatiques, comme le montrent Shin (1996) et Chang (2002). Mais pour d'autres analystes comme les auteurs du papier de recherche intitulé : « Industrialisation et transformation structurelle : l'Afrique subsaharienne peut-elle se développer sans usines³ ? », **l'histoire économique de l'Afrique subsaharienne est une longue suite de décollage manqué**. Il y'a donc lieu d'observer que malgré l'ambition – sur le modèle du miracle asiatique – de rattraper leurs retards de croissance et de développement, les pays africains, dans leur large majorité, ne sont pas parvenus à atteindre cet objectif que d'autres pays ont pourtant réalisé avec succès.

³ CADOT, O., DE MELO, J., PLANE, P., WAGNER, L. et M.T. WOLDEMICHAEL (2015), « Industrialisation et transformation structurelle : l'Afrique subsaharienne peut-elle se développer sans usines ? », Papiers de Recherche AFD, n°2015-10, Octobre.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CAUSES DU DÉCOLLAGE MANQUÉ DES PAYS AFRICAINS ?

L'analyse empirique des données de deux groupes de pays asiatiques et africains subsahariens permet de tenter de situer les causes de décollages avortés des pays africains dans l'analyse de leur histoire économique.

Concernant les pays du miracle asiatique, comme dans le cadre d'une étude similaire réalisée par la Banque mondiale⁴, le choix de Hong Kong, du Japon, de Singapour, de la République de Corée (Corée du Sud), de l'Indonésie, de la Malaisie et de la Thaïlande tient essentiellement de la haute performance économique enregistrée par ces pays dès 1970. Leur croissance économique était 5 fois plus rapide qu'en ASS et 2 à 3 fois plus rapide que dans d'autres pays asiatiques.

⁴ Banque Mondiale, The east asian miracle. Economic growth and public policy, Oxford University Press, 1993/09 (France)

L'échantillon représentatif de pays africains sélectionnés se réfère à la méthode de classification Atlas⁵ de la Banque mondiale. Il se présente comme suit :

Pays dont le RNB par habitant est égal à 1 085 dollars ou moins en 2021

- Tchad
- République Démocratique du Congo
- Niger
- Madagascar
- Rwanda

⁵ Pour l'année 2023 en cours, les économies à faible revenu sont définies comme celles dont le RNB par habitant, calculé selon la méthode Atlas de la Banque mondiale, est de 1 085 dollars ou moins en 2021 ; les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont celles dont le RNB par habitant se situe entre 1 086 et 4 255 dollars ; les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure sont celles dont le RNB par habitant se situe entre 4 256 et 13 205 dollars ; les économies à revenu élevé sont celles dont le RNB par habitant est égal ou supérieur à 13 205 dollars.

Remarque : au-delà des évidences sur les différences entre groupes de pays, les choix sont faits en tenant compte de ceux dont les données ciblées par notre analyse sont disponibles dans la base d'informations de la Banque mondiale.

Pays dont le RNB par habitant se situe entre 1 086 et 4 255 dollars

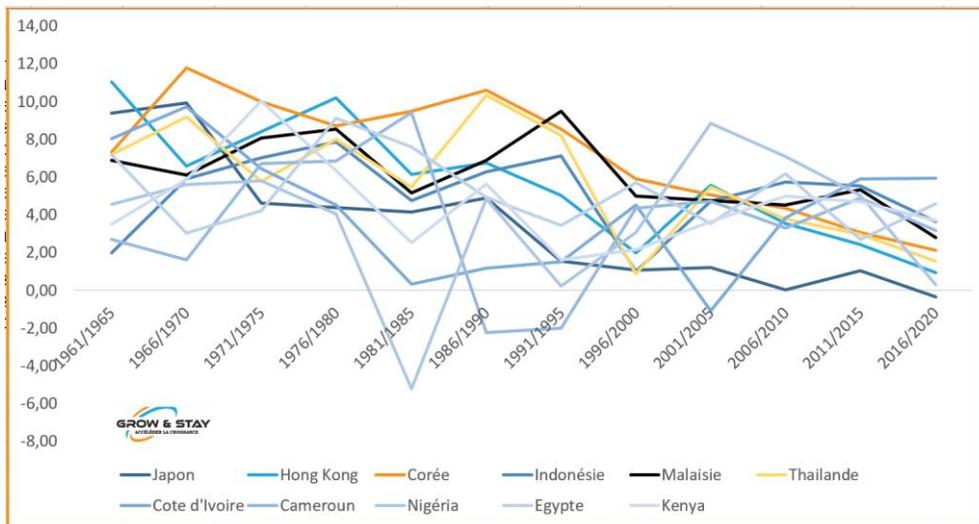
- Cameroun
- Côte d'Ivoire
- Nigéria
- Kenya
- Égypte

Pays dont le RNB par habitant est compris entre 4 256 et 13 205 dollars

- Gabon
- Botswana
- Lybie
- L'île Maurice
- Guinée Équatoriale

Les efforts fournis par les pays africains en vue de leur décollage s'annulent dans les cycles d'expansion/récession (Boom-bust)

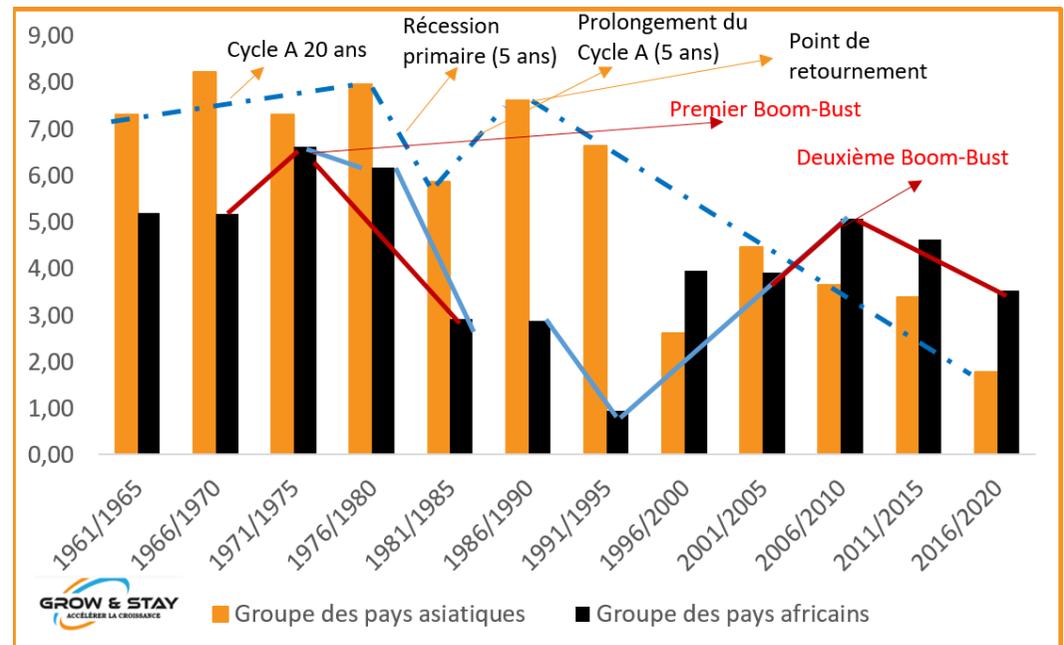
Figure 1. Évolution du taux de croissance quinquennal des pays africains moyens inférieurs et asiatiques à haute performance de 1961 à 2020



Notes : Sur la période observée, la croissance des pays africains, instable et irrégulière, ne manifeste aucune tendance cohérente. En revanche, les pays asiatiques à haute performance économique se distinguent par leur forte croissance en augmentation soutenue, sur près de trois décennies.

Source : Nougoum (2023), à partir des Indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale (2021).

Figure 2. Croissance moyenne quinquennale des groupes de pays asiatiques et africains

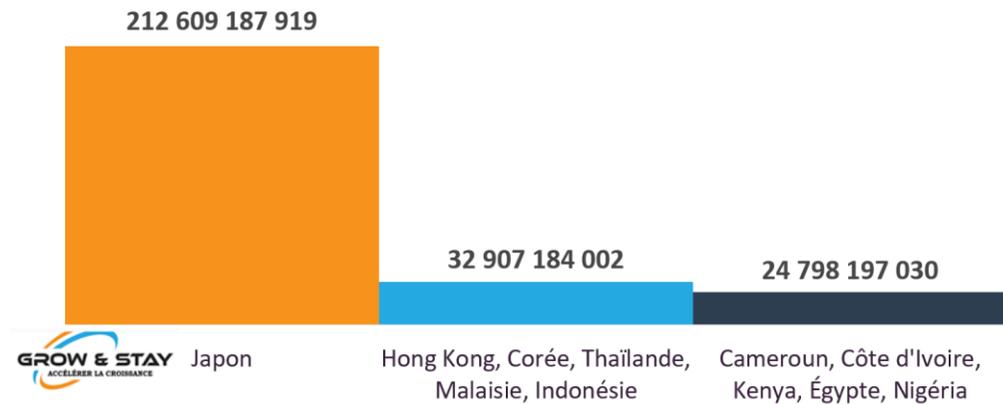


Notes : Selon une relative interprétation du cycle Kondratieff expliqué par Schumpeter, il est intéressant de remarquer que le boom asiatique se diffuse à travers un cycle A prolongé, d'une durée de vie totale de 30 ans, dont une récession primaire intermittente de 5 ans. Les tentatives de décollage du groupe des pays africains s'annulent à travers deux cycles d'expansion/récession (Boom-bust).

Source : Nougoum (2023), à partir des Indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale (2021).

En 1970, le PIB (\$ US courant) du Japon est 6 fois supérieur à ceux réunis de Hong Kong, de la Corée, de l'Indonésie, de la Thaïlande et de la Malaisie, et 8 fois plus important que les PIB combinés de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Kenya, de l'Égypte et du Nigéria.

Figure 3. PIB (Mds \$ US courants) du Japon, comparé à ceux de Hong Kong, de la Corée, de la Thaïlande, de la Malaisie, de l'Indonésie, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte et du Nigéria en 1970

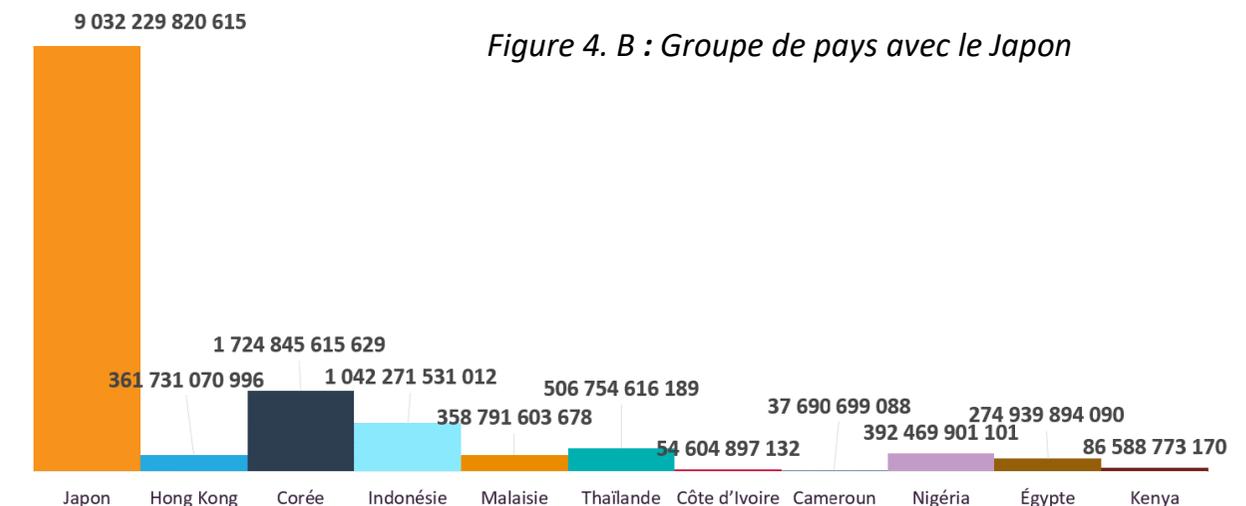
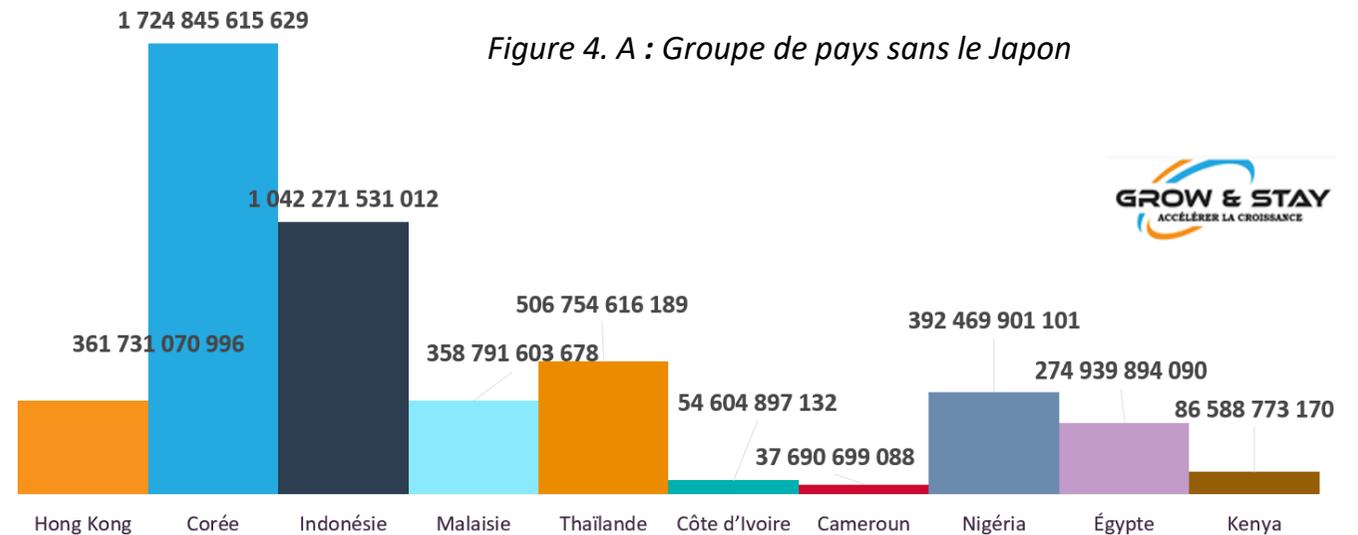


Source : Calculs de Nougoum (2023), base de données de la Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde (2021).

Même si la différence n'est pas sensible entre le PIB des groupes de pays asiatiques et africains moyens inférieurs de notre échantillon en 1970, elle apparait bien frappante 20 ans après, notamment en raison d'une forte augmentation de la richesse des pays asiatiques de haute performance, dont le PIB en 1990 (estimé à 595 803 786 222 USD courants) sans le Japon était 4 fois supérieur à celui des pays africains (128 697 401 054 USD courants) durant cette même année et 11 fois plus important en 2018 (le Japon compris), soit 9 032 229 820 615 USD courants contre 846 294 164 580 USD courants.

Source : Nougoum (2023), base de données de la Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde (2021).

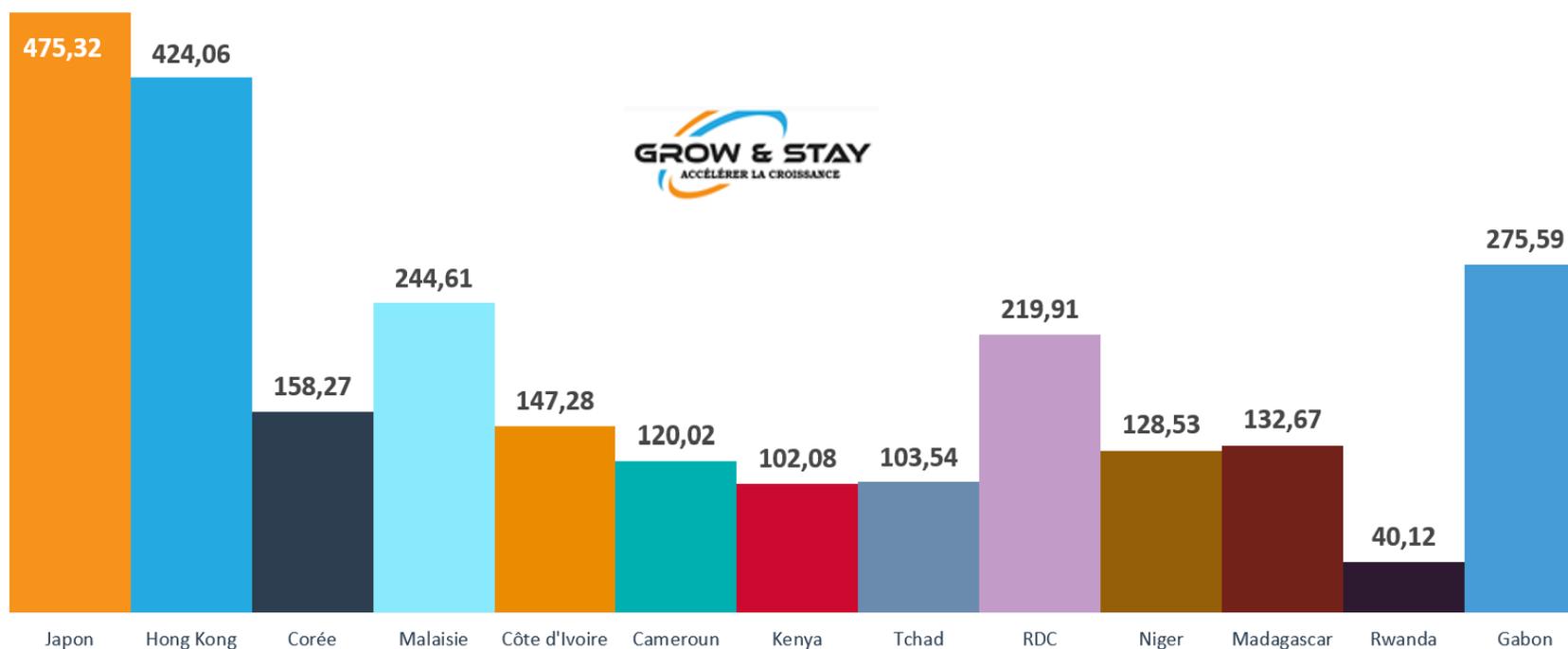
Figure 4. A et B : PIB (\$ US courants) des groupes de pays asiatiques (sans et avec le Japon) et africains à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (ATLAS 2021)



Quelle tendance historique du PIB/habitant en Asie industrielle et en Afrique ?

Les écarts de Produit intérieur brut par habitant entre les groupes de pays asiatiques et africains étudiés sont minimes, voire négligeables dans leur ensemble, au début des années 1960. Pour quelques-unes des économies appartenant à ces deux groupes de pays, le PIB par habitant (\$ US courant) était respectivement de 475,32 USD pour le Japon, 424,06 USD pour Hong Kong, 158,27 pour la Corée du Sud, 254,61 pour la Malaisie, 219,91 pour la RDC, 147,28 pour la Côte d'Ivoire, 120,02 pour le Cameroun et 275,59 USD pour le Gabon.

Figure 5. PIB par habitant de certaines économies des groupes de pays asiatiques et africains en 1960



Source : Nougoum (2023), base de données de la Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde (2021).

L'évolution drastique des inégalités de niveau de vie entre les groupes de pays étudiés appelle à la sensibilisation sur les enjeux du rattrapage économique des pays membres de la ZLECAf de l'ASS

En 61 ans, de 1960 à 2021, le PIB par habitant (\$ US courant) du Japon s'est multiplié par 82, celui de Hong Kong par 117 et celui de la Corée du Sud par 221. Dans le même temps, le PIB/tête du Cameroun ne s'est multiplié que par 13 contre 17 pour celui de la Côte d'Ivoire, 22 pour le Nigéria, 20 pour le Kenya, 6,6 pour le Tchad, 2,6 seulement pour la RDC, 4,5 pour le Niger et 31 pour le Gabon. Par ailleurs, il convient de préciser que l'augmentation du PIB par habitant des pays africains est notamment liée à des booms de matières premières. Ce qui revient à dire, au regard de l'expérience des économies développées, que les inégalités entre les groupes de pays reflètent dans une large mesure les différences de la productivité de la main-d'œuvre d'un pays à l'autre. Une mesure type de la productivité moyenne de la main-d'œuvre⁶ corrélée aux performances productives des travailleurs permet de montrer que là où le PIB par tête est élevé, le PIB par travailleur l'est généralement aussi. On peut bien se poser la question suivante : ces mauvais élèves en politique économique que sont les pays africains pourront-ils enfin prendre notion de ce qui est bien ou mal pour leurs économies ? Ou, parlera-t-on du dogme de l'enfer de leur nanisme économique comme une malédiction, ou une prédestination d'attachement libre à l'idéologie de l'irrévocabilité, peut-être, d'une misère sans fin ? Les évidentes victoires des pays asiatiques enjoignent aux pays africains de sortir rapidement de cette maladresse. Leur honte est dorénavant publique, et le monde qu'ils partagent avec d'autres nations les montre au doigt pour que leur rattrapage puisse être opéré significativement.

⁶ Valeur moyenne des biens et services produits par les travailleurs.

Tableau 1. PIB par habitant des pays asiatiques et africains observés

	2017	2018	2019	2020	2021
Japon	38 834,05	39 727,12	40 458,00	39 918,17	39 312,66
Hong Kong	46 160,43	48 537,57	48 356,06	46 107,77	49 800,54
Corée	31 616,84	33 436,92	31 902,42	31 721,30	34 997,78
Indonésie	3 839,79	3 902,66	4 151,23	3 894,27	4 332,71
Malaisie	9 979,80	11 074,06	11 132,02	10 160,78	11 109,26
Thaïlande	6 436,79	7 124,56	7 630,04	6 990,94	7 066,19
Côte d'Ivoire	2 076,15	2 275,50	2 238,81	2 288,12	2 549,04
Cameroun	1 479,86	1 594,06	1 538,69	1 539,13	1 666,93
Nigéria	1 941,88	2 125,83	2 204,18	2 074,61	2 065,75
Égypte	2 315,90	2 407,09	2 869,58	3 398,80	3 698,83
Kenya	1 675,97	1 845,78	1 970,11	1 936,42	2 081,80
Tchad	662,90	720,27	701,62	643,77	685,69
RDC	451,09	546,21	575,88	524,67	577,21
Niger	514,54	567,33	550,96	564,82	590,63
Madagascar	503,50	512,54	512,28	462,40	500,51
Rwanda	756,55	769,44	806,88	774,69	822,35
Gabon	6 975,70	7 694,91	7 523,86	6 680,08	8 635,33
Botswana	6 705,35	6 947,80	6 679,17	5 863,20	6 805,22
Lybie	10 529,27	11 838,01	10 542,15	7 568,04	6 357,20
Ile Maurice	10 844,04	11 645,98	11 405,73	9 007,42	9 106,24
Guinée Équatoriale	8 410,40	8 719,19	7 317,39	6 327,60	7 506,67

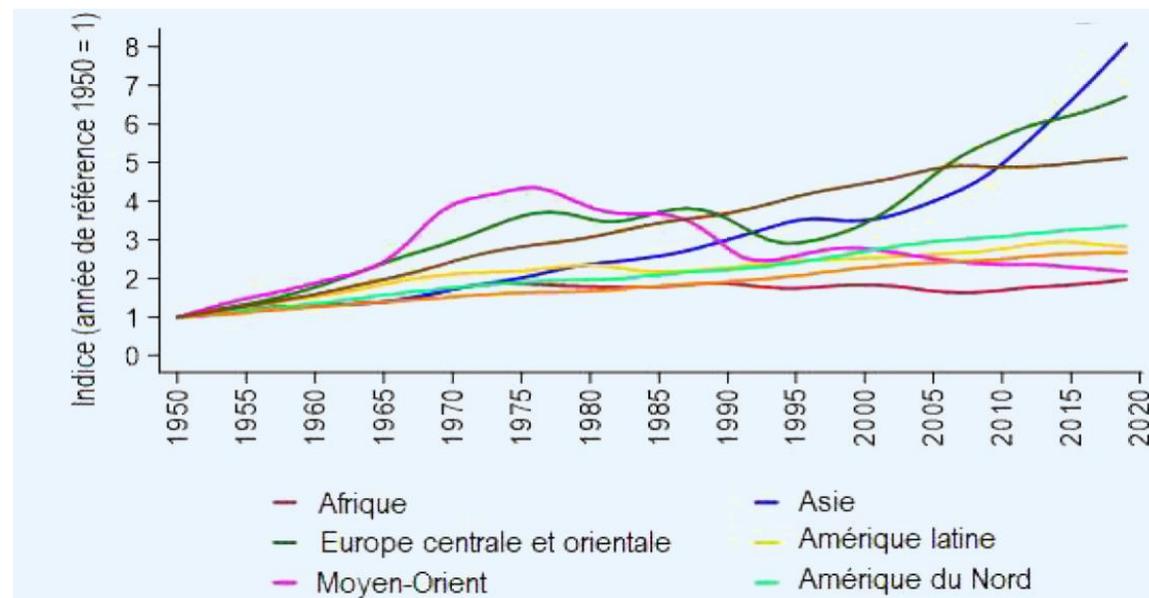
Les écarts vont s'accroître si rien n'est fait. Il faut prendre des mesures exceptionnelles favorisant le rattrapage des économies africaines.

Source : Nougoum (2023), base de données de la Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde (2021).

L'augmentation des revenus moyens dans certaines grandes économies émergentes comme la Chine, l'Inde et l'Indonésie a contribué à réduire les inégalités mondiales.

Il apparaît clairement dans la figure 7 ci-dessous que sur le long terme, la croissance de la productivité varie significativement d'une région à l'autre ; mais, outre qu'elle a été sans vitalité en Afrique pendant plus d'un demi-siècle, elle apparaît particulièrement atone au niveau mondial ces dernières années.

Figure 6. Productivité du travail dans les régions du monde



Notes : L'Océanie est composée de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande

Source : OIT, d'après The Conference Board, Total Economy Database. Le filtre Hodrick-Prescott a été appliqué pour établir la tendance dans chaque région.

DEUX CAUSES SPÉCIFIQUES DE LA PAUVRETÉ ET DU SOUS-DÉVELOPPEMENT DES PAYS DE L'ASS

1. Les problèmes structurels transversaux, leurs liens avec les affectations sectorielles non valorisantes et leurs conséquences sur les économies de la ZLECAf

Dans la plupart des pays ZLECAf de l'ASS, la tendance que la croissance ne semble pas avoir inversée est plutôt à la désindustrialisation, à la pauvreté, au déficit structurel de l'économie, au manque de compétitivité des exportations et à la faible productivité du travail et des facteurs.

Historiquement, presque tous les pays émergents et développés, ayant démontré de grandes performances économiques ces dernières décennies, ont linéarisé leur stratégie de développement à travers un transfert de ressources du primaire au secondaire puis au tertiaire.

Dans leur trajectoire de développement, la grande majorité des pays africains semblent avoir contourné le secteur secondaire. Le Cameroun en est une illustration patente.

Selon l'Annuaire statistique sur les Petites et moyennes entreprises, les organisations d'économie sociale et les artisans (PMEESA, 2021), publié en juin 2022 par le MINPMEESA⁷, le tissu économique camerounais

⁷ Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (Cameroun)

se compose de 99,08 % de PME, dont 79,32 % de Très petites entreprises (TPE), 19,43 % de Petites entreprises (PE) et 1,25% de Moyennes entreprises (ME).

De même, en adéquation avec ces données, la répartition par secteur d'activité de ces entreprises indique que 84,02 % d'entre elles sont concentrées dans le secteur tertiaire, 15,63 % dans le secteur primaire et seulement 0,17 % dans le secteur secondaire. Devant une telle configuration, même le turfiste le plus stupide du monde pourrait parier sa fortune, que le Cameroun ne parviendra pas à effectuer, en dix siècles, un seul centième du chemin parcouru par les économies asiatiques, qu'à coup sûr il remporterait la mise.

En 2012, le cabinet américain McKinsey estimait déjà que l'Afrique devrait créer près de 122 millions d'emplois d'ici 2020 pour absorber les classes d'âge arrivant par millions chaque année sur le marché du travail ; suggérant ainsi qu'au regard du dynamisme démographique africain, la force du travail du continent dépasserait celle de la Chine ou de l'Inde d'ici 2035. Mais l'Afrique subsaharienne est près de perdre une génération de travailleur ; pour cause, le déficit structurel des économies entraîne un bouleversement dans la structure des entreprises avec des contraintes transversales affectant tous les secteurs, qu'il s'agisse du tertiaire, du primaire ou du secondaire.

Les enjeux sont de loin supérieurs au défi de l'augmentation du PIB par habitant. L'accroissement de la productivité du travail dans tous les secteurs par les réaffectations sectorielles valorisantes et l'intensification capitaliste de la production s'avère être la solution idéale.

L'offre de l'initiative G&S-ZLECAf contient un ensemble de propositions visant la résolution des problèmes structurels des pays de l'ASS. Et, l'objectif du programme est la mise sur pied d'un plan de rattrapage des économies de l'ASS.

2. Les portefeuilles d'exportation comme facteur retardant du développement

Il faut faire la différence entre la croissance des exportations pendant une période de décollage économique et l'augmentation des volumes d'exportation en liaison avec l'exploitation des ressources naturelles. La trop forte concentration sectorielle des exportations de l'ASS, d'après l'explication selon laquelle elle constitue un symptôme de retard dans la transformation structurelle et un facteur retardant du développement (Lederman et Malonie 2007), est révélatrice d'un portefeuille d'exportation faiblement diversifié pour des raisons objectives associées à la petite taille des pays, à leur pauvreté ou à leur position trop éloignée des marchés internationaux. Une phase de diversification et de re-concentration, lorsque les pays s'engagent sur le sentier du développement, a été mise en évidence par les travaux de Parteka (2007), Cadot, Carrère et Strauss-Kahn (2011) : le point de retournement intervient au moment où le PIB par habitant atteint un niveau élevé et ne s'opère pas à un niveau de PIB/tête faible comme c'est le cas de l'ASS. Jusqu'à très récemment, la part des exportations africaines dans le commerce mondial était presque insignifiante (2,8% en 2019) ; par ailleurs et regrettablement, l'accélération de la croissance économique du continent est essentiellement tributaire des années de croissance en exportation des ressources naturelles. À l'exception du secteur minier, les accroissements de la valeur ajoutée sont réducteurs de pauvreté pour tous les grands secteurs économiques. 1% de la valeur ajoutée industrielle réduirait la pauvreté de 1,1% (Cadot, O., De Melo, J., Plane, P., Wagner, L. Et M.T. Woldemichael 2015). Les accélérations de croissance provenant du secteur industriel coïncident avec une dépréciation durable du TCER sectoriel et les effets ricardiens (i.e. la productivité sectorielle précédant le décollage), qui par contre affichent une valeur extrêmement faible en ASS (Woldemichael 2015).

D'après les auteurs de « Industrialisation et transformation structurelle : l'Afrique subsaharienne peut-elle se développer sans usines⁸ ? », les accélérations sectorielles caractérisées sur la base d'un ensemble de critères⁹ agrégés similaires à celui de Freund et Pierola (2012), appliquées pour des produits manufacturés sur un échantillon mondial de 196 pays, permettent d'identifier 3 990 épisodes d'accélération sectorielle des exportations manufacturières sur la période analytique (1995-2013). Les pays émergents, notamment la Chine, l'Inde et la Russie totalisent chacun au moins une trentaine d'accélérations (surtout dans les secteurs des produits alimentaires et boissons, du cuir et des produits minéraux métalliques). Dans les pays industrialisés hors ASS, les accélérations de la croissance ont un effet de cliquet durable sur le niveau des exportations, contrairement aux pays de l'ASS dont la croissance s'appuie sur le commerce des ressources naturelles. En Afrique, les accélérations d'exportations les plus fréquentes apparaissent dans un corridor d'Afrique de l'Est, où l'Ouganda, principale locomotive du commerce extérieur totalisait jusqu'à 32 accélérations¹⁰, un record historique dans cette période.

Enfin, l'Afrique doit centrer sa transformation structurelle sur l'expansion du secteur manufacturier qui représente un puissant facteur de compétitivité internationale de la création des emplois (dont de la lutte contre la pauvreté), de la diversification de l'économie et de la déconcentration des exportations.

⁸ Papiers de Recherche AFD, n°2015-10, Octobre.

⁹ 1. La croissance moyenne des exportations pendant une phase de décollage de trois ans doit être supérieure à la moyenne mondiale, qui est de 8% dans l'échantillon ;

2. La croissance moyenne pendant la phase de décollage doit être supérieure de 30% à celle d'une période de référence de trois ans.

3. Le niveau minimum des exportations pendant la période de décollage doit être supérieur au niveau maximum pré-décollage afin de filtrer les épisodes de grande volatilité ;

4. La croissance moyenne post-décollage calculée en éliminant l'année de croissance la plus forte doit être supérieure à la croissance moyenne pré-décollage. Ce critère permet d'évacuer les accélérations tributaires d'une seule année de très forte croissance des exportations.

¹⁰ Les machines et le matériel de transport étaient les principaux produits d'exportation manufacturés de l'Ouganda à cette époque.

Tableau 2. Mesure de la valeur ajoutée sectorielle la plus fortement réductrice de la pauvreté

Variable dépendante:	Taux de pauvreté	Ecart de pauvreté	Ecart de pauvreté au carré	Taux de pauvreté	Ecart de pauvreté	Ecart de pauvreté au carré
Estimateur: OLS avec effets fixes						
Elasticité de la pauvreté à la valeur ajoutée:						
agricole	-0.666* (0.356)	-0.824** (0.340)	-1.092** (0.452)	-0.582 (0.405)	-0.766** (0.304)	-1.120*** (0.344)
de services	-2.247*** (0.811)	-1.817** (0.857)	-1.762* (0.962)	-1.901*** (0.659)	-1.056 (0.780)	-0.962 (0.998)
industrielle	-0.465 (0.309)	-0.548 (0.355)	-0.644 (0.392)	-	-	-
manufacturière	-	-	-	-3.872*** (1.214)	-5.010*** (1.455)	-6.158*** (1.756)
minière	-	-	-	-0.564 (0.364)	-0.584 (0.433)	-0.621 (0.456)
Obs.	629	614	601	556	541	530
Nombre de pays	85	83	82	78	75	74
R2 ajusté	0.143	0.139	0.108	0.163	0.175	0.162

Notes : L'Océanie est composée de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande

Source : Cadot, O., De Melo, J., Plane, P., Wagner, L. Et M.T. Woldemichael 2015

DÉFINIR LES RÈGLES ET RENFORCER LA QUALITÉ DES PROPOSITIONS LÉGISLATIVES

À une époque marquée par de grandes modifications tant structurelles qu'institutionnelles, l'intérêt du changement pour l'Afrique est d'autant plus vif que la demande pour de nouvelles politiques ordonnatrices est grande. Le débat sur les déterminants de la transformation structurelle du continent reste sur la table. Si l'Afrique revient de loin, ses performances globales sont nulles si nous les comparons aux spectaculaires résultats des pays asiatiques à haute performance. Face aux comportements prédateurs, l'Afrique a manqué d'adopter une philosophie protectionniste adéquate. Par ailleurs, sa politique interventionniste n'est pas incompatible avec l'exercice de son plein potentiel naturel. Il règne finalement un laisser-faire coïncidant avec une indifférence totale des gouvernements.

Aujourd'hui, les pays de la ZLECAf devraient être en mesure de proposer des lignes directrices issues d'études d'impact pour la transition vers une réglementation qui favorise leur développement endogène.

Ce sont des concepts ordonnateurs qui sont à la base des hautes performances économiques recensées à travers le monde. Aussi les grands défis internationaux posés par la mondialisation s'intensifient, alors même que la menace d'une nouvelle inflation internationale est toujours aussi présente.

Dans le cadre de ces réformes, l'un des principaux objectifs à atteindre, en s'inspirant des expériences asiatiques et européennes, sera de soumettre les politiques interventionnistes à la logique de rattrapage économique (catch up). À cet égard, il existe une volumineuse littérature consacrée à l'étude des facteurs ayant contribué au rattrapage de ces pays.

La balle est donc dans notre camp.



L'initiative Grow and Stay est un programme de rattrapage économique ciblant les pays membres de la ZLECAf de l'ASS.

raoul.nougoum@panel-africa.com

RÉFÉRENCES

1. Dani Rodrik (2014), « *The Past, Present, and Future of Economic Growth* », dans *Challenge* 57, no 3, 5-39.
2. Lanzarotti Mario (2000), « *Retour sur la croissance et la crise asiatiques : de l'uniformité à la diversité* », *Mondes en Développement*, Vol. 28, n° 112, pp. 75-94.
3. Billaudot Bernard (2004), « *Institutionnalismes, rationalisme et structuralisme en science sociale* » *Document de travail du LEPII*, UPMF : Grenoble.
4. Miguel Niño-Zarazúa, Laurence Roope et Finn Tarp (2017), « *Global Inequality: Relatively Lower, Absolutely Higher* », dans *Review of Income and Wealth* 63, no 4, 661-684.
5. Berthelier Pierre, Desdoigts Alain Et Ould-Aoudia Jacques *et al.* (2004), "*Profils institutionnels*", *Revue Française d'Économie*, Vol. XIX, n° 1, 1er trimestre, pp. 121-196.
6. IMF (2014), « *Sustaining Long-Run Growth and Macroeconomic Stability in Low-Income countries - The Role of Structural Transformation and Diversification* », IMF Policy Paper.

7. Gamberoni, E., and R. Newfarmer (2014) « Aid for Trade: Do Those Countries that Need it, Get it? » *The World Economy* (37(4), 542-554.
8. MEVEL, Simon (2016), « *Les accords commerciaux méga-régionaux : menace ou opportunité pour l'avenir du commerce africain ?* » *Bridges Network. Passerelles*. Vol. 17 N°3, p. 4-7.
9. Dinh, H.; V. Palmade, V. Chandra et F. Cossar (2012), « *Light manufacturing in Africa: Targeted policies to enhance private investment and create jobs* »; Washington, DC: The World Bank.
10. CEA, 2015. *Rapport économique sur l'Afrique : l'Industrialisation par le commerce*. Addis-Abeba : CEA. Voir Chapitre 5 sur « Faire progresser l'industrialisation de l'Afrique par les accords commerciaux ».

Liens : <https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/ERA/ERA2015/chap5.pdf> (anglais)
https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/ERA/ERA2015_Fr/chap5.pdf (français)

11. Marquis, L. (2017). Compte rendu de [Christian Deblock et Joël Lebullenger, dir, Génération TAFTA. « *Les nouveaux partenariats de la mondialisation* », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018]. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law*.
12. Hartggen, K., S. Klasen et S. Vollmer (2013), « *An African Growth Miracle? Or: What do Asset Indices Tell Us about Trends in Economic Performance?* », *Review of Income and Wealth* 59.

13. Gelb A., Meyer C.J. et Ramachandran B. (2014), « *Development as Diffusion : Manufacturing Productivity and Africa's Missing Middle* », UNU WIDER Working Paper 2014/042, February.
14. Stiglitz Joseph E. (1998), « *More Instruments and Broader Goals: Moving Toward the Post-Washington Consensus* », The WIDER Annual Lecture, Helsinki, Finland.
15. Allio, Lorenzo and Renda, Andrea (2010), « *Evaluation of administrative burden reduction programmes and their impacts* », OCDE Regulatory Policy Committee.
16. Lee, Norman et Kirkpatrick, Colin (2004), « *A Pilot Study of the Quality of European Commission Extended Impact Assessments* », Série de documents de travail IARC N. 8, University of Manchester.

